

Réf: Dossier N° 049768

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « NKF INGENIERIE »

Siège social Abidjan, Cocody, Angré 7è tranche, Lot 3478, Ilot
280

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 06/08/2021 , et enregistrés au CEPICI le 05/10/2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « NKF INGENIERIE »

Objet : ELECTRICITE AUTOMATISME; FROID ET CLIMATISATION; PLOMBERIE; SOUDURE; DIVERSES PRESTATIONS

Et pour la réalisation de l'objet social:

-L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles

-L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux

-La prise en location gérance de tous fonds de commerce

-Et généralement, toute opération financière, commerciale, industrielle, mobilière et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Cocody, Angré 7è tranche, Lot 3478, Ilot
280

Dirigeant(s) : M N'GUESSAN KONAN FLORENTIN (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2021-B13-06714 du 03/11/2021 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°33030/GTCA/RC/2021 du 03/11/2021

